

MADAGASCAR

Décembre 2015

Chers amis des enfants de Madagascar,



Un nouveau gouvernement a été mis en place en janvier 2015 après la démission du précédent. Les cinq années de crise institutionnelle (2009-2013) n'en finissent pas de produire leurs effets. Un processus de réconciliation nationale a été engagé et vise un changement des pratiques politiques et l'instauration d'une stabilité propice au développement. Mais l'atmosphère n'est pas à l'apaisement et les perspectives de croissance sont toujours aussi incertaines.

Madagascar, considéré comme le 8^{ème} pays le plus pauvre du monde, selon la déclaration de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement), en dépit d'un potentiel reconnu, reste dans une situation préoccupante avec, notamment, plus de 80 % des habitants vivant en dessous du seuil d'extrême pauvreté, soit avec un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour.

La moitié de la population a moins de 18 ans. C'est dans ce contexte démographique que nous soutenons les programmes d'ATIA (Inter Aide) dans la capitale. Les actions éducatives et sociales déployées par cette ONG française concernent les familles les plus démunies. Un soutien est ainsi apporté à nos partenaires malgaches qui parviennent progressivement à leur autonomie technique et financière.

Dans cette lettre, nous évoquerons le travail de terrain de nos deux associations partenaires malgaches et vous retrouverez le quotidien des enfants accueillis au Centre des Paulins.

L'équipe AEM Madagascar vous remercie pour votre générosité et votre fidélité, et vous souhaite une belle année 2016.

L'équipe AEM Madagascar,
Alain CHAILLOU, Marie-Claude JAROSSAY, Michel MARÉCHAL

Pourquoi un centre d'accueil ?

Les AEM accompagnent ce centre depuis 1985. Il a été créé en 1905 par un père jésuite et repris par les sœurs trinitaires en 1940. La structure reçoit une centaine d'enfants de trois à treize ans dont 75 % sont orphelins d'au moins un parent. Les garçons représentent les deux tiers des effectifs. Les bâtiments abritent un groupe scolaire, la congrégation et le centre d'accueil. Ils forment un espace de paix et de calme où il fait bon vivre.

Situation des enfants

Les enfants qui intègrent le centre viennent de familles vulnérables où l'absence de parents ou d'un des deux parents ne permet plus d'assurer leur quotidien. En outre, les conditions de vie de ces familles sont très précaires, exposant les enfants à des situations extrêmes : malnutrition, manque de soins, d'hygiène, violence.

« Une enquête, dans un but de discernement, nous permet de retenir les enfants les plus fragilisés », nous dit Sœur Brigitte. « Dans le souci de ne pas couper les liens avec sa famille, un engagement est signé avec un représentant de l'enfant, afin qu'il lui rende visite un dimanche par mois et l'accueille pendant les vacances. »

Sauvegarder l'intégrité de l'enfant

Première préoccupation : redonner une stabilité matérielle aux enfants. En mission, nous visitons les installations d'accueil de ces petits pensionnaires.

- Trois dortoirs : un pour les garçons, un pour les filles et le troisième pour les petits de trois à cinq ans.

- La cuisine : nourrir ces 104 enfants nécessite pas moins de 275 kilos de riz par semaine, à raison de trois repas par jour. De la viande est servie deux fois par semaine.

- L'entretien vestimentaire des enfants est également assuré par le centre.



Les enfants participent aux tâches ménagères et apprennent la vie en collectivité.

« Cela représente une charge importante et des soucis quotidiens, heureusement que nous avons l'aide du PAM (Programme d'Alimentation Mondial) et des AEM, »

commente notre accompagnatrice.

Permettre aux enfants de se construire

Une religieuse et une salariée laïque accompagnent le quotidien des enfants, ce qui leur permet d'acquérir des repères et d'apprendre la vie en collectivité dans le respect des autres.

Ils participent, dans un esprit d'apprentissage au travail, à l'entretien du jardin et des locaux, et sont scolarisés.

Une animatrice, Melle Julie, et une psychologue, Mme Béatrice, les suivent dans les activités ludiques du mercredi après-midi et du samedi. Pendant ces temps informels, l'animatrice transmet aux enfants les valeurs et recommandations nécessaires pour préparer leur vie future ; la psychologue repère lors des travaux de groupe les enfants particulièrement en difficulté, ce qui lui permet de leur apporter un soutien adapté.

Écouter, soutenir, conseiller, accompagner

Les quartiers pauvres d'Antananarivo et de sa périphérie se développent rapidement. KOLOAINA ("Protéger la vie") aide les familles les plus fragiles qui peinent souvent à saisir les opportunités de développement qu'offrent ces quartiers.

Koloaïna aidée par ATIA pratique une méthode dite « Accompagnement Familial Dynamique » (AFD).

Cette ONG malgache aide les familles à reprendre confiance en elles :

- en fixant ensemble des objectifs précis à atteindre dans les domaines de la santé, l'éducation, l'accès à la citoyenneté, l'économie familiale, l'habitat et l'harmonie familiale ;
- en améliorant leurs capacités à anticiper et à utiliser les services publics ou privés existants.

La famille au cœur de la démarche

Les messages transmis sont issus d'une démarche d'identification menée par l'association ou proposés par le Fokontany (équivalent d'un arrondissement). Ils sont fonction des problématiques du quartier : documents administratifs, scolarisation, épargne familiale, tuberculose, planning familial. Le plus souvent, les familles demandent de l'aide pour les problèmes psychosociaux.

Des réunions thématiques, des portes ouvertes, ont pour but de faire connaître Koloaïna dans les quartiers. 28 quartiers de la ville basse d'Antananarivo sont couverts. L'équipe composée de 18 animateurs répartis sur 7 zones, a déjà accompagné 949 familles à leur domicile.

"Accompagner" et non "faire à la place"

Les animateurs de quartier repèrent les familles les plus démunies. Puis lors d'une visite à domicile, un travailleur social écoute la famille, souvent la mère, établissant avec elle une relation de confiance. Après avoir identifié et hiérarchisé les problèmes avec elle, des objectifs concrets, accessibles, sont fixés, par exemple : l'obtention de la carte d'identité.

L'animateur informe et conseille la famille dans la planification des démarches pour atteindre les buts fixés. Cette approche individualisée permet d'établir un contrat d'accompagnement et de guider la famille vers les services existants.

Les permanences sociales, ouvertes chaque semaine à tous, offrent aux familles non accompagnées en AFD l'opportunité de bénéficier d'un suivi plus léger, d'informations et de conseils.

Suivi des familles

Chaque famille recourant à l'AFD est vi-

sitée entre deux et quatre fois par mois. L'accompagnement est en principe limité à six mois pour ne pas créer de dépendance, mais peut être écourté ou prolongé en fonction de la situation familiale et de l'évolution constatée.

« Nous avons réussi à obtenir nos cartes d'identité grâce aux conseils et au soutien d'Elia. Nos enfants peuvent aller à l'école et mon mari peut prétendre à un travail, »

nous confiera Holy au terme d'une visite à domicile.

Au début de l'année 2015, le pays a connu des pluies torrentielles qui ont vraiment impacté le travail des animateurs sociaux. Sur la capitale, les fortes précipitations ont entraîné l'inondation des zones basses de la ville, lieux d'intervention habituels des équipes de Koloaïna.

Des visites à domicile n'ont pu se faire et certains ateliers thématiques ont été moins fréquentés par des familles pré-occupées avant tout de leur survie.



L'équipe de Koloaïna accompagne les familles sur des besoins concrets, comme obtenir une carte d'identité.

L'atelier Mère - Enfant : un épanouissement partagé

KOlo ZAza MAlagasy ("protéger les enfants malgaches") a pour vocation de réduire de façon durable la pauvreté, à travers l'éveil et l'éducation des enfants des familles les plus vulnérables.

KOZAMA vise le développement de l'enfant par le biais d'activités d'éducation parentale, de renforcement des capacités des instituteurs et des acteurs sociaux et de protection de l'enfance. Ces actions sont déployées en étroite collaboration avec les institutions publiques qui la reconnaissent et font appel à ses compétences.

Objectif développement de l'enfant

« *L'enfant est une flèche, le système éducatif et la famille sont l'arc et l'archer,* »

aime à dire Lucas ANDRIAMARO,
directeur de Kozama.

Tout commence pour l'enfant avec la relation établie par sa mère, c'est donc dans cet esprit que l'Atelier Mère-Enfant (AME) s'adresse aux femmes enceintes et aux mères d'enfants de zéro à deux ans.

Il leur permet d'acquérir les comportements importants pour le bébé, les sensibilise aux besoins de leur enfant dans les domaines du langage, de l'affection, des soins : bain, allaitement, hygiène. Ces ateliers créent en outre un lieu d'échange entre les mamans.



Les animatrices préparent les mamans à l'éveil de leur enfant.

Comment y parvenir ?

Éveil des sens

La relation entre la mère et son enfant prend forme par le toucher, la vue, l'ouïe, le goût et l'odorat. L'atelier s'inscrit dans cette découverte des sens qui favorise le lien d'attachement, propice à l'éveil de l'enfant.

Moyens d'intervention

- L'accueil des mamans : c'est une étape importante pour les rassurer, les mettre en confiance.
- Le bain : c'est par lui que débute l'activité, favorisant les stimulations sensorielles. L'animateur conseille sur les techniques qui favorisent le lien. L'objectif n'étant pas de « rendre propre » mais de passer un moment privilégié avec son enfant, afin de construire une relation sereine et sécurisante.
- Le massage : ce langage corporel contribue à relaxer, apaiser, détendre l'enfant.
- Les jeux : l'enfant intègre le monde qui l'entoure et les mamans comprennent qu'elles peuvent fabriquer elles-mêmes des jeux avec des produits de recyclage.
- La séance se termine toujours par une lecture et une chanson.



Une maman apprend à passer des moments privilégiés avec son bébé.

Témoignage de Doris, 38 ans, mère d'Elie, trois mois, venue à l'AME par une famille qui y a participé : « Je n'avais jamais fait de massage. Avec Elie, je me rends compte qu'il est plus détendu. Grâce au mobile, il suit les formes du regard. Je vais en fabriquer un pour la maison. L'atelier est très important pour mon enfant, j'essaie toujours d'arriver la première. »

» Les toits AEM à Madagascar :

REPÈRES

BUDGET GLOBAL 2015
47 950 €



ATIA

Participation AEM : 39 950 €, soit 12 % du budget de fonctionnement global, répartis comme suit :

KOZAMA ÉVEIL

Éveil et soutien à la relation mère-enfant

Participation AEM : 10 280 €.

Bénéficiaires :

1 155 mères et leurs bébés de 0 à 2 ans présents régulièrement aux ateliers d'éveil et groupes d'enfants,

150 travailleurs sociaux formés dans les domaines suivants :

animation en préscolaire, relation mère/enfant, approche systémique et approche petite enfance.

>>> voir notre article page 4

KOZAMA ÉDUCATION

Pré scolarisation

Participation AEM : 10 280 €.

Bénéficiaires :

2268 enfants de 3 à 6 ans dans 16 centres préscolaires.

Soutien scolaire

Participation AEM : 6 890 €.

Bénéficiaires :

2949 enfants de CP, CE1 et CE2, répartis en 126 groupes, dans 14 écoles primaires publiques ont bénéficié du soutien scolaire pendant des périodes de 2 à 3 mois.

KOLOAÏNA

PMI Accompagnement familial

Participation AEM : 12 500 €.

Bénéficiaires :

1076 familles suivies en accompagnement familial.

Identification et accompagnement de 30 nouveaux patients traités contre la tuberculose.

Lancement de 2 nouvelles zones d'intervention.

>>> voir notre article page 3

LES PAULINS

Centre d'accueil d'enfants orphelins de père et / ou de mère, dont la famille proche n'est pas en mesure de subvenir à leurs besoins.

Participation AEM : 8 000 € pour l'année, soit 40 % du budget de fonctionnement global.

Bénéficiaires : 104 jeunes internes de 3 à 12 ans.

>>> voir notre article page 2

Paroles de partenaires et de bénéficiaires



Témoignage de Hanta, 35 ans, travailleuse sociale de Koloaïna

« Je suis célibataire et mère d'un enfant de cinq ans. J'héberge ma mère qui s'occupe de mon enfant car j'ai de longs déplacements pour aller à mon travail. Je pars de mon domicile le matin vers 5 heures 30. Je prends un taxi brousse jusqu'à la limite de la ville, puis je marche et enfin je prends un taxi B (collectif) qui m'amène près de mon lieu de travail à 8 heures. Le soir, je pars du travail vers 17 heures et j'arrive chez moi vers 20 heures. Le trajet est plus long car je prends seulement le taxi brousse. Je suis animatrice à Koloaïna depuis 2012. Ce travail me plaît, bien qu'il soit difficile car je rencontre des familles qui connaissent de grandes difficultés. Mon salaire est d'environ 190 000 Ariarys (environ 63 €) par mois ».

Lucas, soutien du programme Koloaïna, évoque la difficulté d'être travailleur social lorsqu'on est soi-même précarisé (faible salaire, long trajet domicile-travail).

Il nous précise que Hanta est très motivée et impliquée dans son travail et qu'elle dispose d'une approche intéressante avec les familles. Il ajoute que compte tenu de la nouvelle politique salariale, son salaire devrait passer à 250 000 Ariarys mensuels (83 €).

Témoignage de la mère d'une "presco"* à Kozama :

« J'avais inscrit ma fille dans une "presco" privée, moyennant un coût supérieur à celui de Kozama. Son comportement au sein de la famille évoluait de manière négative. Elle faisait des crises.

Depuis qu'elle a intégré une structure de Kozama, elle est plus éveillée et souriante. »

*préscolarisation type maternelle

... Pour aller plus loin ...

Pour écrire à l'équipe secteur Madagascar:
madagascar@amisdesenfantsdumonde.org

Pour lire les lettres aux parrains et donateurs des autres pays :
www.amisdesenfantsdumonde.org



Conscients de l'effort que représente votre contribution à cette chaîne solidaire, nous vous sommes par avance très reconnaissants de la poursuite ou du renforcement de votre soutien.

Pour les dons ponctuels, les parrainages par vos familles ou vos amis, merci d'utiliser le bon de soutien ci-joint, ou de faire votre don en ligne sur notre site internet : www.amisdesenfantsdumonde.org

Déduction fiscale : tous les dons et parrainages aux AEM donnent droit à réduction d'impôt.
En cas de changement d'adresse, n'oubliez pas de nous en informer !